

**Rapport N°6**  
**Projet de Décision Modificative N°1**

29 juin 2009

**Paul Cuturello**  
Président du Groupe Socialiste et Apparentés

Monsieur le Président, mes cher(e)s collègues,

Habituellement la DM1 est le premier ajustement budgétaire effectué sur la base des résultats du Compte Administratif de l'exercice précédent et des indications des premières rentrées fiscales. Cette année la DM1 a lieu dans un contexte de crise majeure qui continue de frapper notre pays qui est entré désormais en récession avec un recul du PIB estimé à 3%, ce qui est considérable. Il y a un an à la même époque on discutait du niveau de la croissance : +1,5% ? ou +1% pour les plus pessimistes Comme cela paraît loin désormais.

Très loin même à la lecture de votre document. En effet, la première chose qui frappe d'emblée, et qui frappe fort, très fort, c'est que votre proposition de **Décision Modificative est négative !!**

C'est-à-dire que vous nous proposez de **réduire de 369.813,87€** le montant des opérations nouvelles prévues au BP 2009 voté le 18 mars dernier. Certes la somme paraît en soi modique, mais si on la compare ne serait-ce qu'aux 46M€ de la DM1 de l'an dernier, on saisit l'ampleur de cet **événement historique**. Historique parce que je crois bien que c'est la première fois que l'on propose une DM négative.

Alors, dans le but de minimiser l'événement vous nous dites que « *sa modicité s'inscrit dans le droit fil des baisses significatives des décisions modificatives depuis 2004* ». Et c'est vrai que l'on est passé de 171M€ en 2001 à 73M€ en 2004 et 46M€ en 2008. Vous nous expliquez qu'une DM réduite était la manifestation d'une meilleure maîtrise de la gestion budgétaire. Et cela est un peu vrai. Mais là, avec une DM négative on est allés au-delà de l'excellence !

Vous expliquez que cette DM négative est due à la diminution plus forte que prévue des recettes des droits de mutations enregistrés depuis le début de l'année 2009 conséquence de l'exceptionnelle dégradation du marché immobilier. Et vous indiquez que vous prenez en compte une diminution des recettes de l'ordre de 30M€ par rapport à la prévision du BP.

Cette estimation me paraît quant à moi encore insuffisante si l'on prend en compte la réalité de la gravité de la crise immobilière qui frappe de plein fouet notre département. Je vous avais

d'ailleurs alerté lors du débat budgétaire le 18 mars à propos de votre sous-estimation des pertes prévisibles des recettes des droits de mutation, ce qui rendait l'équilibre de votre budget artificiel.

En effet, le PLFR 2009 prévoit que « *le rendement des droits de mutation des biens immobiliers à titre onéreux (...) serait en 2009 inférieur de 38% à leur montant de 2008* ». Si l'on rapporte ce taux à notre département on enregistrerait une diminution des recettes des droits de mutation de l'ordre de 124M€ par rapport aux recettes enregistrées en 2008 qui s'élevaient à 324,8M€. C'est considérable, et très supérieur aux 50M€ que vous prévoyez dans vos documents budgétaires ou même aux 100M€ annoncés en commission des finances.

Dans ce contexte qui ne cesse de se dégrader, le **plan de relance de 400 M€**, exige le maintien d'un niveau d'investissement de moins en moins compatible avec les ressources fiscales qui seront in fine réellement disponibles. Il vous impose non seulement de poursuivre une politique d'endettement mal maîtrisée qui nous mène droit dans le mur alors que vous envisagiez une pause lors des orientations budgétaires, mais de plus il vous contraint à réduire les crédits de fonctionnement, c'est-à-dire à réduire le niveau de certaines prestations sociales, alors qu'en cette période de difficultés croissantes pour nos concitoyens il faudrait au contraire les développer.

Alors, même si une DM1 faiblement négative c'est déjà spectaculaire, malheureusement je pense que des corrections supplémentaires encore plus drastiques devront être opérées, car contrairement à vos affirmations la crise n'est pas derrière nous, nous y sommes encore pleinement, et je crains que le pire soit à venir. Je comprends qu'on ne veuille pas ajouter à l'inquiétude déjà grande par des propos alarmistes, mais la méthode Coué n'a jamais résolu aucun problème, et encore moins résorbé une crise.

La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, et qui résulte en partie de votre imprévoyance, vous conduit donc à opérer de **nouveaux arbitrages budgétaires** dont certains sont très contestables.

Ainsi, sauf erreur de ma part que vous vous empresserez, je le souhaite, de rectifier, **vous supprimez** en catimini une mesure positive **pour les personnes âgées**, et qui avait pourtant été renforcée à grand renfort de publicité en 2004, au lendemain de la canicule. En effet, le **département se désengage de la télé-assistance à 20 €** pour les personnes âgées qui ne bénéficient pas l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et pour les personnes handicapées qui ne bénéficient pas de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

- **suppression aussi de 2 M€ au titre des personnes âgées**. En raison, dites-vous, de la baisse constante des allocataires de l'APA depuis février dernier. Il y a là de quoi s'étonner, alors que le nombre de personnes dépendantes ne cesse de progresser et que l'étude de l'Insee, que vous avez vous même demandée, montre une forte progression jusqu'en 2015.
- En ce qui concerne le **RMI** sur les 11 M€, seulement 10 M€ sont transférés sur le RSA. On aura perdu 1 M€ de crédits d'insertion dans la manœuvre. A l'heure où 4000 personnes vont arriver au titre du RSA au Pôle Emploi on s'interroge sur cette diminution de crédits.

- Vous confirmez la **réduction de 20 % des subventions aux associations** les plus importantes, c'est-à-dire en priorité à toutes celles qui officient dans le domaine social et auxquelles vous avez délégué les compétences du département. A elles de se débrouiller en faisant des économies sur le personnel, ou bien disparaître comme ce fut le cas pour l'AMFD 06 quitte à voir des compétences du département non remplies. Je vous rappelle que l'AMFD 06 œuvrait auprès des familles de notre département depuis 70 ans.
- Vous confirmez le **non remplacement d'un départ à la retraite sur deux**, ce qui va se traduire par des suppressions de postes d'emplois publics à un moment où le chômage frappe durement nos jeunes, on estime en effet que sur les 600.000 qui vont arriver sur le marché du travail en septembre, seulement la moitié trouveront un emploi. Et ceci alors que nous sommes plus durement touchés qu'ailleurs comme le montrent encore une fois les chiffres du mois de mai avec une augmentation de 2,2% du nombre de chômeurs chez nous alors qu'il ne progressent que de 1,1% en région PACA.
- Quant à ce qui est affiché comme des **économies opportunes du train de vie** du Conseil Général, comme la réduction de 1M€ des dépenses de communication et de protocole, on ne demanderait qu'à vous croire, mais les pleines pages de publicité dans la presse et le flux ininterrompu des cartons d'invitation en provenance des services du protocole auraient plutôt tendance à vous démentir .
- Vous nous rappelez aussi vos efforts concernant le **retrait de 100 véhicules** du parc automobile du Conseil Général. Une note récente du directeur général des services, nous apprend qu'en août 2004 le nombre de véhicules de fonction du Conseil Général était de 528 alors qu'au 1<sup>er</sup> février 2009, il était de 1.113. Alors le retrait très médiatisé de 100 véhicules du parc automobile du CG est à relativiser.

Au final, pour **la première fois dans l'histoire du département**, je crois, la DM 1 du Conseil Général des Alpes Maritimes est **négative**.

Mais malgré ce premier ajustement négatif, votre budget demeure en équilibre précaire, voire artificiel, totalement tributaire de la conjoncture qui reste d'une instabilité chronique.

De plus, vos choix en matière de réduction des dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur une **réduction de certaines prestations sociales**, ce qui est inacceptable car ce sont pour l'essentiel nos concitoyens les plus fragiles, les plus exposés à la crise, qui vont encore une fois souffrir de vos décisions, et comme pour le plan de relance ce sont encore et toujours les citoyens qui paient la note.

Nous voterons donc contre votre DM 1.

